Blanc, comme « prévenu d'avoir pris part à l'envahissement et à l'oppression de l'Assemblée » dans la journée du 15 mai. »

L'émotion a redoublé après la lecture de ce réquisitoire. Plusieurs députés, appartenant aux différentes nuances d'opinion de la Chambre, se sont empressés de monter à la tribune, et d'y apporter des témoignages qui tendraient à disculper M. Louis Blanc. M. Louis Blanc a pris lui-même la parole. Il a protesté à plusieurs reprises de son respect pour l'Assemblée Nationale et répondu avec énergie tout soupçon de complicité dans l'attentat du 15 mai. Plusieurs passages de ce discours ont produit une vive agitation dans la Chambre. Un fait cependant a paru bien établi, et le président M. Buchez l'a confirmé lui-même. Ce fait, c'est que si M. Louis Blanc, au milieu des scènes affreuses du 15 mai, est sorti de l'Assemblée pour haranguer la multitude, ce n'a été qu'avec l'autorisation du président et dans le but de calmer l'émeute. Il ne nous appartient pas d'ailleurs, ou le conçoit, de porter un jugement quelconque. La plus grande réserve nous est imposée. Il nous suffira de dire qu'après avoir entendu quelques observations du ministre de la justice, M. Crémieux, l'Assemblée a renvoyé la demande en autorisation de poursuite à l'examen d'une commission, et qu'elle s'est immédiatement retirée dans ses bureaux pour nommer les membres de cette commission. La séance a été suspendue. Cette décision n'emporte d'ailleurs aucun préjugé sur le fond des choses. Un ordre du jour pur et simple n'aurait été ni pour la justice, qui demande à poursuivre, ni pour M. Louis Blanc, qui est inculpé, une satisfaction suffisante.

— L'Assemblée nationale a procédé à la nomination de la commission de Constitution chargée d'examiner le projet de loi relatif au rétablissement du divorce qu'a présenté le gouvernement.

— Plusieurs journaux ont publié des détails plus ou moins exacts sur les travaux de la commission de constitution. D'après les bruits qui circulaient dans la salle des conférences, la commission, dès le premier jour de son organisation, aurait chargé son président, M. de Cormenin, de tracer un espèce préparatoire et d'ensemble sur l'ordre de travail à suivre. Il paraît que, confirmement à cet exposé, la commission aurait été d'avis que la nouvelle Constitution devait plutôt consister en une énonciation de grands principes que dans un développement long et technique de lois et de théories. M. de Lamennais, qui siégeait alors dans la commission, aurait paru être du même avis que tous ses collègues sur ces préliminaires. Du reste, il paraît certain que des divisions politiques seraient d'accord sur la plupart des points principaux qui doivent servir de base à la Constitution future de la France.

— Il y a eu quelques troubles à Paris dans les journées du 27 et du 29 mai, à l'occasion de la suppression des Ateliers nationaux, dont les résultats étaient trop onéreux pour le trésor.

ANGLETERRE. Londres, 29 *mai*. — A la chambre des lords, le bill relatif à l'émancipation des israélites a été rejeté à une majorité de 163 voix contre 1 38.

M. Mitchell, rédacteur de l'*United Irishman*, a été déclaré coupable par le jury. Sa sentence est aujourd'hui connue; elle est sévère : *quatorze ans* de déportation au-delà des mers.

La scène qui s'est passée au tribunal a été des plus tristes et des plus inconvenantes. La femme du condamné était auprès de lui; ses amis l'ont entourée et lui ont pressé les mains. John Mitchell s'est comporté avec un courage enthousiaste, et ses adieux ont été un défi. On craignait un mouvement dans la ville pour sa délivrance, mais il a été immédiatement emmené et mis à bord d'un bateau à vapeur qui est aussitôt parti.

— Quelques rassemblements d'Irlandais ont eu lieu à Londres pour protester contre la condamnation de leur compatriote M. Mitchell. Le ministre de l'intérieur a déclaré dans la Chambre des Communes que le gouvernement ferait exécuter la sentence. M. Mitchell est à l'île de Spike, près de Cork, où il attendra le bâtiment qui doit l'emporter en Australie.

— On lit dans le *Morning-Chronicle* :

« Lorsque la nouvelle de la condamnation de Mitchell est arrivé à Londres, les clubs du Rappel et des chartistes se sont assemblés à Clerkenwell-Green, sous la présidence de M. Williams, puis on s'est mis en marche pour Old-street-road, on était alors 7,000 environ. A Smithfields, la procession comptait 10,000 personnes, qui marchaient sur douze de front en bon ordre. On avait eu la pensée que les confédérés pourraient vouloir se diriger vers Buckingham-palace; la police leur ayant déclaré qu'ils ne pourraient pas se diriger de ce côté, ils ont pris le chemin de Finbury-square. Jour est pris pour une nouvelle réunion. Il régne un grand mystère sur les vues des meneurs. Beaucoup d'hommes portaient des armes cachées. »

— On lit dans le *Standard* :

« L'intérêt qui s'attache à la question relative à M. Bulwer est accru par le renouvellement du bruit d'il y a quelques semaines, que lord Palmerston se retirerait du département des affaires étrangères, et qu'il serait remplacé par le comte de Clarendon, le gouvernement de l'Irlande devant être dévolu à lord Hardinge. Le bruit gagne de la consistance dans la cité. Le dernier choix, surtout, pour l'Irlande, serait parfaitement approprié à la situation actuelle de ce pays. Toutefois, ces rumeurs semblent exercer peu d'influence sur les cours des fonds publics. »

— On lit dans le *Times* :

« Un club de femmes chartistes s'organise à Leicester. Au dernier meeting il y avait 1,500 personnes dont 2,000 femmes. Mme Cully, fille de M. Stuart, l'un des anciens chefs chartistes, a été appelée à la présidence. On a adopté deux résolutions en vertu de la première il sera formé une association féminine charitable ; et, en vertu de la deuxième, on réunira un fonds *dit fonds de défense*, afin d'aider le peuple à obtenir justice et à poursuivre les constables spéciaux qui ont brutalement agi dans les dernières circonstances. Les principaux orateurs ont été Mmes White et Santpson. Elles ont dit que pour obtenir leurs droits, il fallait que les femmes fussent unies : les soldats ne les attaqueront jamais, car les soldats aiment dit-elles, femmes. (On rit.) Un registre sera ouvert pour recevoir les noms des femmes qui veulent devenir clubistes. »

AUTRICHE. Vienne, 5 *juin*. — Une publication du gouverneur de la Bohême vient de circuler ce qui suit :

« Une terreur panique s'est emparée de tous les esprits, et une foule immense ne cesse d'affluer vers les caisses de la Banque pour échanger les billets contre du numéraire. Les directeurs de la Banque se trouvent dans l'impossibilité nécessité *de limiter temporairement* l'échange des billets, et de prendre, avec l'agrément du conseil des ministres, les dispositions préalables suivantes:

« 1° L'échange des billets est limité pour le petit commerce à la somme de 25 florins par partie.

« 2° Pour faciliter les arrangemens et les transactions, il sera émis des billets de 1 et 2 florins.

« Vienne, le 31 mai 1848.

« Gentzrodt, gouverneur de la Banque.

« Sava, directeur de la Banque. »

— Le cercle ministériel suivant, également relatif à la Banque nationale, a été publié par la *Gazette de Vienne* :

« Bien que la Banque nationale d'Autriche ait pris des mesures efficaces pour effectuer sans interruption l'échange des billets et de l'argent, et qu'elle ait sous son gage augmenté son fonds, cependant les événemens des jours derniers ont fait affluer vers les caisses d'échange de la Banque une foule si considérable de personnes et en ont fait sortir des sommes si fortes que le conseil des ministres a reconnu après mûr examen, l'indispensable nécessité de prendre des mesures temporaires pour empêcher de graves perturbations dans la circulation d'argent. En conséquence, la Banque nationale est autorisée à limiter momentanément l'échange de ses billets, ce qui sera porté à la connaissance publique par le gouverneur et le directeur de la Banque.

« Il est arrivé en ce moment que des billets de la Banque nationale devront être reçus partout en paiement pour leur entière valeur nominale. Si le paiement doit être effectué en une sorte de monnaie déterminée, il pourra être fait au choix du débiteur dans cette sorte de monnaie ou en billets de Banque d'après la valeur de celle-ci à l'époque du paiement. Cette ordonnance ne restera en vigueur que pendant la durée des circonstances extraordinaires actuelles et ne sera plus en vigueur aussitôt que la convocation de la prochaine diète, le ministère présentera avant tout à la diète les projets de loi nécessaires pour régler cette affaire.

« Vienne, le 1 mai 1848.

« En l'absence de l'empereur et au nom du conseil des ministres :

« Sommaruga, ministre de la justice,

« Kraus, ministre des finances. »

PRUSSE. Berlin, 31 *mai*. — Des manifestations peu réjouissantes ont eu lieu à l'occasion de la revue de la garde nationale qui a été passée par le roi. Un grand nombre d'étudians et de membres de l'association des ouvriers avaient exprimé par des coups de sifflets et en agitant des mouchoirs noirs leur mécontentement de ce que plusieurs de leurs camarades avaient pris part à cette revue. On a même vu flotter du balcon de l'Université un drapeau noir, que le professeur Müller, recteur de l'Université, s'est lâté d'arracher. Tout cela a donné lieu à une réunion d'étudians dans laquelle entre, mais a soulevé la question d'exclure du corps des étudians tous ceux qui avaient pris part à cette démonstration. Cette résolution a été approuvée par le professeur Müller.

Un charivari a été donné hier au soir à M. Schneider, comédien du théâtre de la cour, à raison de la part active qu'il a prise, dit-on, à l'effet d'aller au devant du prince de Prusse lors de son entrée à Berlin.

Des démonstrations de la même nature ont été faites devant la demeure d'autres personnes, entre autres devant l'hôtel de M. Camphausen. Elles se répétaient probablement ce soir. Le peuple n'y voit autre chose que l'exercice de son droit ; il discute et décide publiquement quand et à qui ces démonstrations doivent être faites. Ainsi on a pris tout récemment dans la rue même la résolution de brûler sur la place du château le projet de constitution, mais le peuple, pour l'intérdiriser, ce dernier représenté par un mannequin de paille. Dans les clubs, le projet de constitution a été partout mis à l'ordre du jour. Dans le club démocratique, où se trouvaient réunies hier plus de 3,000 personnes, un grand mécontentement s'est manifesté, et comme dans le club constitutionnel, le projet de constitution a été l'objet d'une sévère critique.

— Le 27 au soir, à nuit heures, une grande foule s'est rendue au marché de la Gendarmerie, et a commencé un charivari devant une maison de la Charlottenstrasse. Le cor d'alarme sonna, et l'on vit arriver quelques compagnies de la garde bourgeoise. Le bruit ayant cessé, mais les attroupements se formèrent de nouveau plus loin, et poussèrent des cris contre la garde nationale. Après les sommations et un roulement de tambour, on dispersa la foule au pas de charge. On dit qu'il y eut des blessures faites par des coups de crosse. La multitude se rendit vers les Tilleuls et délibéra. De là, elle se rendit vers la maison du général d'Aschoff, et se plaignit de l'intervention de la garde nationale. Quelques personnes se rendirent auprès de lui pour lui exposer leurs griefs. Il répondit que les charivaris continuels avaient forcé l'autorité à appeler la garde nationale.

La foule appela le général qui se présenta sur le seuil de la porte de sa maison. On cria : *la démission ! la démission !* N'ayant pu calmer l'irritation, il rentra chez lui. Alors on délibéra sur ce qu'il y avait à faire. Plusieurs orateurs voulaient que l'on nommât immédiatement un nouveau chef. Quelques uns la landwehr. Quelques orateurs donnèrent des conseils de modération, mais la majorité persista à vouloir que le général d'Aschoff donnât sa démission. On sonna les attroupemens de se disperser, ensuite la garde nationale les repoussa au pas de charge jusqu'au Tilleuls. On dit qu'il y a eu des blessures. On avait tenté de dresser des barricades, mais la garde nationale s'y opposa. A une heure, le calme était rétabli.

GRAND-DUCHÉ DE POSEN, 23 *mai*. — On procédera incessamment, dans la partie du duché comprise dans la réorganisation, à la nomination des conseillers de cercle.

Hier, notre garde nationale a été passée en revue par M. M. les généraux de Pfuel, de Colomb et de Steinecker. Après que ces généraux eurent passé sur le front des troupes et que celles-ci eurent défilé devant eux, le général de Pfuel a adressé à la garde nationale une allocution qu'il a terminée par ces mots : « Messieurs! la joyeuse impression faite par la revue de la garde nationale, revée en même temps la cause qui la produite; c'est l'esprit dont elle est animée. Posen est maintenant une ville allemande, et la journée d'aujourd'hui prouve que vous en êtes convaincus. Je crois être l'interprète de vos sentimens en m'écriant : Vive l'Allemagne unie ! » Ce vivat a été répété avec transport par la garde nationale.

Les insurgés n'ont été dispersés que dans les bois ; on craint qu'il ne se réunissent encore une fois et que la lutte ne recommence.

CRACOVIE, 22 *mai*. — La *Gazeta Krakowska* du 19 publie une proclamation par laquelle le lieutenant-feld-maréchal comte Schlick interdit toute assemblée tenue par les habitans, sous menace de la disperser par la force des armes. Cette proclamation a été motivée par une réunion des habitans, tenue le 18 mai, à l'effet de former un nouveau comité pour Cracovie, ce que le comte Schlick déclare illégal d'après l'article 2 de la capitulation du 26 avril.

SUÈDE ET NORWÉGE. Stockholm, 16 *mai*. — M. le général d'Oxholm, ambassadeur extraordinaire de Danemark, a quitté notre ville, après avoir signé une convention par laquelle son gouvernement s'engage à fournir des vivres contre paiement, aux 16,000 hommes qui se rendent en Danemark, avec 3,000 chevaux.

Les Etats ont assigné 2,000,000 de thalers pour la mise sur pied et l'entretien de troupes qui se mettent en campagne; elles arriveront toutes en Scanie du 8 au 12 juin, excepté huit bataillons, qui seront embarqués à Gothembourg. Deux bataillons de gardes s'embarqueront ici le 24 de ce mois pour être transportés par bateaux à vapeur en Scanie.

M. le lieutenant-général baron de Cederstrom est nommé général en chef de ce corps d'armée; sous lui commanderont Mgr le prince royal et les généraux-majors Sjöergranat, Bey et Dahlstram.

On dit que S. M. se rendra en Scanie après la diète.

— 27 *mai*. — Le prince Oscar est à Carlscrona. L'ordre a été envoyé dans ce port d'équiper promptement des vaisseaux de ligne; la plus grande activité règne à l'arsenal de la marine. Indépendamment de ces deux vaisseaux de ligne, on équipe plusieurs frégates, corvettes et steamers. Les cadets de la marine sont partis pour Carlscrona.

La commission de constitution a adopté, par 15 voix contre 9, la proposition royale relative à un nouveau projet de représentation nationale et à un nouveau réglement pour la diète.

DANEMARCK. — Copenhague, 24 *mai*. — On dit que le roi partira demain pour la Scanie, où il doit avoir une entrevue avec S. M. le roi de Suède.

DUCHÉ DE SCHLESWIG-HOLSTEIN. — On lit dans la *Gazette de Weser* du 27 mai :

« On a reçu ici de Hanovre, par une communication verbale qui mérite confiance, que pour faire révoquer la contribution de guerre imposée au Jutland par le général Wrangel, l'ordre serait arrivé de Copenhague de rendre les navires allemands capturés et de cesser les hostilités sur mer. »

— Le bruit de la vengeance arrivera ; le prince de Noer et les princes de Glücksbourg ne repartiront pas de sitôt d'ici. »

ESPAGNE. Madrid, 27 *mai*. — *La Gazette* publie, dans sa partie officielle, l'avis suivant :

Ministère des affaires étrangères.

Le gouvernement espagnol ayant reconnu celui de la République française, M. de Lesseps, chargé d'affaires de la République française en Espagne, a été entré en relations officielles avec le gouvernement de la reine.

— De nouvelles arrestations ont eu lieu à Madrid dans la nuit du 23 et du 24, la plupart pour complicité dans les événemens du 26 mars et du 7 mai. Il paraît que parmi les personnes arrêtées, il y a plusieurs étrangers.

Au surplus, quoique l'appareil militaire déployé en jours derniers ait disparu, l'autorité n'en continue pas moins à prendre des précautions. Un certain nombre d'officiers couchent tous les soirs dans les casernes, et un fort détachement se ti-nt toujours prêt à tout événement. La garde du palais et celle du poste principal sont renforcées toutes les nuits.

CHINE. — La capitale de la Chine vient d'être le théâtre d'une révolution fort curieuse. Il existe à Pékin un tribunal de censure, appelé Toutcha-Yuen, chargé de censurer les livres et les écrits imprimés dans l'empire chinois. Par un privilége spécial qui remonte à de longues années, les thèses d'candidats sont les seuls écrits qui aient le droit d'échapper aux ciseaux de la censure. Au mois de décembre dernier, un jeune étudiant Manichou, qui était regardé par tous ses camarades comme un esprit supérieur, voulant acquérir le grade de docteur en médecine devant la faculté de Pékin, composa une thèse dans laquelle il aborda les questions les plus élevées de la médecine philosophique. Le tribunal de censure crut voir dans quelques phrases de cet écrit une atteinte à la personne de l'empereur. En conséquence, il censura la thèse de l'étudiant, et ordonna que son auteur recevrait cent coups de bâton. En apprenant cette nouvelle, tous les étudiants de la ville, au nombre de plus de cinq mille, se soulevèrent et entreprirent une émeute formidable. Ils désarmèrent les soldats de la milice et se portèrent vers la demeure impériale, résolus à tout faire. Mais l'empereur comprit aussitôt la situation. Il assembla son conseil, et rendit un édit par lequel il destituait les censeurs et révoquait complétement les attributions du tribunal de censure. Cet édit, par sa nature, peut être regardé comme établissant en Chine la liberté de la presse.

BULLETIN COMMERCIAL.

INTERIEUR.

Constantinople, 16 Juin.

Pendant cette dernière dérade, il s'est vendu 15 à 18/m kilots de blés durs d'Azoff, à P. 18, et 10 à 12/m. kilots de blés tendres, d'Ibraïla, à P. 8 3/4 à 9 1/4, pour être expédiés dans la Méditerranée. En outre, on a acheté pour l'Angleterre une dizaine de mille kilots de maïs, et pour l'Algérie environ 20/m. kilots d'orges.

Les ventes au détail pour la consommation locale et pour le petit cabotage ont lieu aux prix ci-après, donnée à la charge des acheteurs :

Blés durs d'Azoff	P.	17	à 18
» » de Bessarabie	»	16	à 18
» » Roumélie	»	14	à 16
» tendres de Roumélie	»	11	à 13
» d'Ibraïl	»	9	à 9 1/2
Maïs	»	9	à 10
Seigles	»	7	à 8 1/2
Orges	»	5	à 7 1/2
Avoine	»	5	à 6 1/2

Nos dépôts en céréales se composent actuellement d'environ 100/m. kilots de blés durs d'Azoff et de Bessarabie ; 45/m. kilots de blés durs et tendres de Roumélie, et 10 à 15/m. kilots de blés tendres d'Ibraïl. Les seigles et les avoines manquent. En fait d'orges, nous avons environ 10/m. kilots. Les maïs ont quelque recherche et il en reste très peu de disponibles.

NAVIRES AFFRÉTÉS.

Un anglais, à charger des orges ici pour l'Angleterre à 5 1/2 schellings le quarter.

Un français, à charger à Enos pour Marseille à fr. 4 la charge.

Un anglais, à charger dans le Danube pour l'Angleterre à 9 sch. le quarter.

Quatre idem à charger à Kertch pour l'Angleterre, à 46 1/4 et 47 1/4 sch. par tonneau de Suif, et en chargeant dans la Mer d'Azoff 56 1/4 et 57 1/4 schellings.

Trois idem pour charger à Odessa pour l'Angleterre à 50 sch. par tonneau de Suif.

Le fret de 4 francs la charge indiqué plus haut pour Enos et Marseille, est très élevé, comparativement à la situation actuelle des nolis, mais comme il s'agit d'une cargaison de graine de lin et que les navires français sont rares, on a dû se soumettre à un nolis fort cher, pour éviter la forte différence du droit d'entrée à Marseille avec pavillon étranger. On peut affréter pour charger ici des blés pour Marseille à fr. 2 la charge.

Ainsi que nous l'indiquons plus haut, les mais sont recherchés, tandis que nos existences se réduisent à fort peu de chose. Déjà, par suite des avis favorables de Londres, les détenteurs de cet article ont subitement élevé leurs prétentions ; il est question maintenant de P.[ts] 14 le kilot !

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.
13 juin 1848.

Londres	110
Marseille	172

VARNA, 12 *juin*. — Blé dur, soutenu de P. 50 à 52. Tendre, flochi de P. 30 à 37. — Orge, de P. 20 à 22 notre kilo.

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 13 juin.

SMYRNE. Bateau à vapeur ott. *Esseri-Dyelid*, cap. Ahmet bey, avec 750 soldats et 20 passagers.

GALATZ. Bateau à vapeur autrichien, *Conte Kolowrat*, cap. G. Poiret, avec marchand. diverses, groups et passagers.

Noms des passagers :

MM. Joseph Kentner, autrichien. — Johan Reignbauer, autrichien. — Frederik Rudolf, autrichien, sellier. — G. Aithanni, anglais, marchand. — G. Pans, anglais, sellier. — Balon Pascali, valaque, avec sa famille. — Averk, valaque. — Andrakaki Kyriaki, valaque d'ancrétiques. — Constantin Bogdar, moldave. — Georges Bousso, hellène.

Du 14 mai.

MARSEILLE. Bateau à vapeur français, *Léonidas*, cap. Regnier, avec marchandises diverses passagers.

Noms des passagers:

MM. Wolf Lautter, prussien, professeur.—Wiett, consul français à Erzerroum.—P. Brunell, français, tailleur.—P. Paret, français.— Forest Besse, belge, peintre.— T. Schiaas, hellène et son épouse.— S. Giosfi, sarde, négociant.— Luigi Piggi, sarde, capitaine marchand.— La princesse Hélène Handjeri, moldave, avec deux domestiques.

GUEUMLEK. Bateau à vapeur ottoman, *Péidi Tidjaret*, capitaine Ahmet bey, avec march. div., groups et 110 passagers.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur angl. *Euxin*, cap. G. Wilson, avec marchand. diverses, groups et passagers.

DÉPARTS du 13 juin.

SMYRNE. Bateau à vapeur autr. *Orientc*, cap. M. Baflovich, avec marchand. diverses, groups et passagers.

GALATZ. Bateau à vapeur autr. *Vienna*, c. Knöitz, avec marchandises diverses, groups et passagers.

BATIMENS DE COMMERCE.

ARRIVÉES du 13 juin.

ODESSA. Br. sarde, *Nuovo Senecse*, c. B. Chozzas, charge de blé, adressé à M. Berzolese ; trois-mâts angl. *Augusta*, c. G. Torre, charge de blé, adressé à MM. Pedemonte et Dodero ; br. grec, *Xenofonte*, c. A. Coggias, charge de blé, à ordre ; br. angl. *Hilda*, c. J. Scott, charge de blé, à ordre

BERDIANSKA. Br. autr. *Vincenzo*, c. A. Premudi, charge de blé, adressé à M. Ivancich.

TAGANROK. Br. angl. *Travailler*, c. W. Milldrom, charge de suif, adressé à M. Ralli ; br. angl. *Minerva*, c. W. P. Graham, charge de graine de lin, adressé à M. Rodocanaki ; br. franç. *Le Jeune Victor*, c. A. Blanc, charge de graine de lin, adressé au susdit ; br. russe, *Impératrit*, c. G. Vurlelis, charge de blé, à ordre ; br. russe, *Démetrio*, c. G. Marcopulo, charge de blé, adressé à M. Monopoli ; br. grec, *A. Nicolaos*, c. Vagliano, chargé de blé, à ordre ; br. grec, *Themis*, c. J. Formossi, charge de blé, adressé à M. Kessisoglo.

GALATZ. Sch. angl. *Rival*, c. H. E. Radley, charge de mais, à ordre.

IBRAILA. Br. sarde, *La Pace*, c. O. Fortunato, charge de maïs, à ordre ; br. grec, *Theologhos*, c. G. Biradacos, charge de blé, adressé à M. Latrelle ; br. grec, *Eolos*, c. P. Yani, charge de div. march. à ordre.

MALTE. Br. russe, *S. Kharalambo*, c. G. Yani, charge de pierres, à ordre.

Du 12 juin.

ODESSA. Br. sarde, *S. Francesco*, c. P. Ponta, charge de blé, à ordre ; br. sarde, *Buoni Genitori*, c. F. Calderoni, charge de blé, adressé à M. Flori ; br. sarde, *Genova*, c. F. Marchesano, charge de blé, adressé au susdit ; br. ion. *Acarnania*, c. G. Tanduri, charge de blé, à ordre ; br. ion. *Othon*, c. E. Macris, charge de blé, à ordre ; br. russe, *Alexander*, c. A. Lidman, charge de graine de lin, à ordre ; trois-mâts autr. *Despina*, c. L. Lazzarovich, charge de blé, à ordre ; br. nap. *Rizzotto*, c. G Trapani, charge de blé, à ordre ; br. angl. *Roberts*, c. W. Richardson, charge de blé, à ordre.

EUPATORIA. Br. russe, *S. Nicolaos*, c. Gazzangi, charge de div. march. adressé à M. Caravani.

MARIANOPOLIS. Trois-mâts tosc. *Elvira*, c. P. Orebizza, charge de blé, adressé à M. Castelli; br. tosc. *Maria Costanza*, c. G. Cipollovich, charge de blé, adressé à M. Flori.

TAGANROK. Br. ion *Arcangelo*, c. P. Dendrino, charge de blé, à ordre ; br. sarde, *Camogliano*, c. L. Schiaffino, charge de blé, à ordre ; br. grec, *Aristidhis*, c. A. Bonazunta, charge de blé, adressé à M. Cocali ; br. russe, *S. Giovanni*, c. G. Svorono, charge de blé, adressé à M. Musuri.

GALATZ. Br. angl. *Elf*, c. F. Fari, charge de maïs, à ordre.

IBRAILA. Br. grec, *Plakia*, c. A. Vitalis, charge de blé, à ordre.

VARNA. Br. russe, *Amelia*, c. G. Vassilaki ; br. grec, *A. Nicolaos*, c. E. Burbakakis, charge de blé, à ordre.

Du 13 juin.

ODESSA. Trois-mâts angl. *Science*, c. W. Westcoll, charge de maïs, à ordre ; br. angl. *Newbottle*, c. T. Sanderson, charge de graine de lin, à ordre ; br. russe, *Giovannino*, c. Adolfo, charge de blé, à ordre.

KERTCH. Br. russe, *Tagonrok*, c. E. Maiandraki, charge de blé, adressé à M. Rodocanaki ; br. angl. *Marmora*, c. G. Richardson, charge de graine de lin, adressé à M. Ralli.

TAGANROK. Trois-mâts angl. *William James*, c. R. Tron, charge de graine de lin, adressé au susdit ; trois-mâts angl. *Ofelia*, c. J. Devie, charge de graine de lin, à ordre ; br. russe, *S. Nicola*, c. G. Garofalo, charge de blé, adressé à M. Zaccaroff.

VARNA. Br. russe, *S. Demetrio*, c. D. Caradiuo, charge de blé, adressé à M. Cuspilich.

BOURGAS. Trois-mâts russe, *Costantza*, c. G. Gazzolo, chargé de blé, adressé à MM. Pedemonte et Dodero.

MESSEMBRIA. Br. russe, *A. Yorghios*, c. N. Dederis, charge de bois, à ordre.

TRIESTE. Trois-mâts autr. *Giovannino*, c. G. Bielovucich, chargé de div. march à ordre ; br. russe, *Amfitrione*, c. M. Miloslavich, charge de div. march. adressé à M. Zino.

Du 14 juin.

ODESSA. Br. sarde, *Paulina*, c. N. Parodi, charge de blé, à ordre.

KERTCH. Br. angl. *Aster*, c. Wright, chargé de graine de lin, à ordre ; br. ion. *Filadelfia*, c. G. Inglessis, charge de blé, à ordre.

BERDIANSKA. Br. autr. *Morava*, c. L. Zibirich, charge de blé, adressé à M. Berzolese.

MARIANOPOLIS. Br. franç. *Nouveau Précurseur*, c. H. Garde, charge de graine de lin, à ordre ; br. franç. *Navigateur*, c. Alibert, charge de graine de lin, à ordre.

TAGANROK. Br. grec, *Irachis*, c. Y. Zografos, charge de blé, à ordre ; br. franç. *Alfred*, c. Fauran, charge de graine de lin, à ordre ; br. angl. *Stock*, c. W. Taylor, charge de suif et de graine de lin, à ordre.

Du 13 juin.

CORFOU. Br. ion. *Buona Sorte*, c. Y. Frangopoli, charge d'huile, à ordre.

ODESSA. Br. autr. *Meridiana*, c. F. Niccolovic, charge de blé, adressé à M. Zino ; br. aut. *Ida*, c. F. Soich, charge de blé, à ordre.

BERDIANSKA. Br. angl. *Lisina*, c. M. Pryde, charge de graine de lin, à ordre.

TAGANROK. Br. angl. *Renovation*, c. E. Coward, charge de graine de lin, adressé à M. Rodocanaki.

DÉPARTS du 11 juin.

RAGUSE. Br. autr. *Conte Gizzi*, c. E. Copaitich, charge de blé.

MALTE. Br. autr. *Eolos*, c. D. Fotias, charge de blé.

Du 12 juin.

FALMOUTH. Br. angl. *Robert*, c. W. Richardson, charge de blé; trois-mâts angl. *Mary Stuart*, c. J. A. Bulman, charge de graine de lin ; trois-mâts angl. *Blackness*, c. P. Anderson, charge de graine de lin ; br. angl. *Polina*, c. J. Matson, chargé de graine de lin.

MARSEILLE. Br. franç. l'*Etoile d'Orient*, c. A. Guiraud, charge de graine de lin ; br. sarde, *Camogline*, c. L. Sciaffino, charge de blé.

GENES. Trois-mâts *Augusta*, c. A. Torre, charge de blé ; br. sarde, *Nuovo Senecse*, c. B. Chiozza, charge de blé ; trois-mâts sarde, *Buoni Genitori*, c. F. Calderoni, chargé de blé.

ALGER. Br. nap. *Ferdinando*, c. L. C fliero, charge de blé.

VENISE Br. ion. *Telemaco*, c. Manzoris, charge de blé.

Du 13 juin.

MARSEILLE. Br. grec, *Dhio Adhelfi*, c. Y. P. Eleftheria, charge de blé ; trois-mâts autr. *Despina*, c. L. Lazzarovich, charge de blé ; br. grec, *Xenofon*, c. A. Gongis, charge de blé ; br. franç. *Le Jeune Victor*, c. A. Blanc, charge de graine de lin.

GENES. Br. sarde, *Genova*, c. F. Marchesano, charge de blé ; br. sarde, *S. Francesco*, c. P. Ponta, chargé de blé.

L'VOURNE. Br. sarde, *La Pace*, c. O. Fortunato, charge de blé.

ORAN. Br. nap. *Gaetanino*, c. C. Cafiero, charge d'orge.

TRIESTE. Br. grec, *P. Piazzani*, c. A. Zani charge de seigle.

PYRÉE Br. grec, *Alexandros*, c. A. Bulubesci, charge de blé.

PYRGOS. Br. grec, *Catholicos*, c. J. Malandraki, en lest.

Du 14 juin.

FALMOUTH. Br. angl. *New-Castle*, c. T. Sunderson, charge de graine de lin ; trois-mâts angl. *William*, c. R. Tron, charge de graine lin ; trois-mâts angl. *Hants*, c. E. Osborn, charge de suif.

MARSEILLE. Br. grec, *A. Nicolaos*, c. Dhimitropulo, charge de div. march.

LIVOURNE. Br. grec, *Theologhos*, c. G. Biraudaco, charge de blé.

VENISE. Trois-mâts russe, *Costanza*, c. G. Gazzolo, charge de blé.

Du 15 juin.

FALMOUTH. Br. angl. *Fortuna*, c. D. Ritchie, charge de blé.

ALGER. Br. russe, *Zino*, c. V. Miloslavich, charge de blé.

MALTE. Br. russe, *Tagonrok*, c. E. Malandraki, charge de blé.

ODESSA. Br. hol. *Catterina*, c. H. Runck, en lest.

BALGIK. Trois-mâts suéd. *Cérès*, c. C. H. Schussmann, en lest.

ANNONCES.

PAQUEBOTS A VAPEUR FRANÇAIS
DE LA SOCIÉTÉ ROSTAND ET Cie.

Avis.

Le bateau à vapeur nommé *Hellespont*, cap. Chassac, est attendu de Marseille le 23 courant et repartira pour la même destination en touchant Gallipoli, Dardanelles, Mitelin, Smyrne, Syra, Malte et Livourne, mardi 27 dito à 5 heures du soir.

Cir. Beaf et Cie.

Constantinople, le 25 juin 1848.

MM. COPPINNI et Cie,

FACTEURS ET ACCORDEURS DE PIANOS.

Arrangent toute sortes d'instruments à vent et à cordes.

Les personnes qui désireraient se procurer des professeurs pour toutes sortes d'instruments, mais celles qui auront besoin de professeurs, soit pour Orchestre, soit pour Bal, soit pour Quatuors ou pour Quintetti, voudront bien s'adresser à M. Coppinni, demeurant à côté de la Grande rue, dite *Passar-Yéri*, dans la traverse entre la fontaine de Domous-hanè, et le corps de garde de halandji-Coulouk.

Au dessus de la porte, on verra un Triomphe Musical.

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE CONSTANTINOPLE,
ECHO DE L'ORIENT.
PAPIER DE LA FABRIQUE DE SMYRE.